

ALEXANDRE MNOUCHKINE et ANTOINE DE CLERMONT-TONNERRE

présentent

La REVOLUTION française

PREMIERE EPOQUE

LES ANNEES LUMIERE

Un film de ROBERT ENRICO

SORTIE NATIONALE : 25 OCTOBRE 1989

Durée : 2 h 50 mn

DEUXIEME EPOQUE

LES ANNEES TERRIBLES

Un film de RICHARD HEFFRON

SORTIE NATIONALE : 22 NOVEMBRE 1989

Durée : 2 h 44 mn

PRESSE

SIMON MIZRAHI
LAURENCE GRANEC
13, rue Quentin-Bauchart
75008 Paris
Tél. 47 23 37 40 et 38 50

DISTRIBUTION

ARIANE DISTRIBUTION
104, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
Tél. 45 62 56 80



DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME

ET DU CITOYEN
Décretés par l'Assemblée Nationale dans les séances des 20, 21
23, 24 et 26 août 1789, et acceptés par le Roi

PRE AMBULE

LES représentants du peuple François constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu de poser dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, toujours présente à tous les membres du corps social, lui rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute loi politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes constants et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et du bonheur de tous.

EN conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême les droits suivants de l'homme et du citoyen.

ARTICLE PREMIER

LES hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

I. Tout être a des devoirs politiques; la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme, ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

II. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation; un corps ou un individu ne peut exercer d'autorité que non en vertu d'expressément.

III. La loi est consécutive à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui; dans l'exercice des droits naturels de chaque homme, il a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

IV. La loi ne le droit de rétroagir et les actions établies à la société; toutes les peines qui ne sont prescrites par la loi ne peuvent être appliquées; tout est innocent, si ce n'est ce qu'elle rend coupable.

V. La loi est l'expression de la volonté générale; tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants, à sa formation; elle doit être la même pour tous; tout est égal devant elle; tous les citoyens sont égaux à ses yeux; sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

VII

Nul homme ne peut être accusé Arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites; ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

VIII

La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX

TOUT homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sans à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII

La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

XIII

Pour l'exercice de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre les citoyens en raison de leurs facultés.

XIV

Les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV

La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

XVI

TOUTE société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

XVII

LES propriétés étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

AUX REPRESENTANS DU PEUPLE FRANCOIS 25

La Révolution attendait son film.

Certes, le septième art a compris, dès sa naissance,
l'intérêt dramatique de l'une des époques les plus troublées de notre histoire.
Dès 1897, Louis Lumière produisait un *Assassinat de Marat*,
bientôt suivi d'une *Mort de Robespierre*.
Mais le cinéma a toujours privilégié un moment de la Révolution
— avec une nette préférence pour la Terreur —
ou un personnage finissant mal si possible : Marie-Antoinette,
Danton ou Mme du Barry ont eu, pour cette raison, les faveurs des producteurs.
Assurément, les plus grands noms de l'art cinématographique ont abordé le thème :
Lubitsch avec *Madame du Barry*,
Dreyer dans *Pages arrachées au livre de Satan*
ou Griffith tournant *les Deux orphelines*.
Il faudrait aussi citer Guitry, Tourneur, Mann, Freda, Dreville et Autant-Lara ;
mais les films qu'ils ont consacrés à la Révolution
— à un épisode ou à un personnage —
ne comptent pas parmi leurs œuvres marquantes. Restent trois exceptions :
le Napoléon de Gance, *la Marseillaise* de Renoir et le *Danton* de Wajda.
Aussi admirable soit-il, le premier n'a pourtant pas pour objet la Révolution :
il n'est que le premier volet d'une vaste fresque
qui devait s'achever à Sainte-Hélène.
La Marseillaise ne retient qu'un événement - le 10 Août -
et reflète plus l'idéologie du Front populaire que les luttes de 1792.
Il en va de même pour *Danton*, où Wajda,
lorsqu'il évoque les queues aux portes des boulangeries
ou le duel Danton-Robespierre, pense davantage à la Pologne qu'à la Terreur.
Le film tourné par Robert Enrico et Richard T. Heffron
est donc le premier à envisager les années 1789-1794
dans leur totalité, et à porter sur elles un regard objectif.
Un souci d'exactitude historique anime une œuvre où rien n'est inventé.
Mais la vérité n'exclut pas le lyrisme.
Le souffle de la liberté passe dans cette belle fresque,
qui entraîne le spectateur aux côtés des vainqueurs de la Bastille,
des combattants de Valmy et des députés de la Convention.
À ceux qui veulent prolonger l'enchantement
que procure le film par le souvenir durable de ses images,
voici un album qui est probablement le plus bel hommage
rendu à une Révolution que l'on peut certes critiquer
mais qui n'a pas fini de nous faire rêver.

Jean Tulard, *Professeur à la Sorbonne.*

Les acteurs

Danton	KLAUS MARIA BRANDAUER
Marie-Antoinette	JANE SEYMOUR
Camille Desmoulins	FRANÇOIS CLUZET
Louis XVI	JEAN-FRANÇOIS BALMER
Robespierre	ANDRZEJ SEWERYN
Gabrielle Danton	MARIANNE BASLER
Mirabeau	PETER USTINOV
La Fayette	SAM NEILL
La Duchesse de Polignac	CLAUDIA CARDINALE
Marat	VITTORIO MEZZOGIORNO
Legendre	JEAN-FRANÇOIS STEVENIN
La Princesse de Lamballe	GABRIELLE LAZURE
L'envoyé du Pape	MASSIMO GIROTTI
L'Abbé Maury	MICHEL GALABRU
Bailly	MICHEL DUCHAUSSOY
Charlotte Corday	PHILIPPINE LEROY-BEAULIEU
Sanson	CHRISTOPHER LEE
Saint-Just	CHRISTOPHER THOMPSON
Santerre	MARC DE JONGE
Billaud-Varenne	SERGE DUPIRE
Maurice Duplay	JEAN BOUISE
Lucile Desmoulins	MARIE BUNEL
Necker	RAYMOND GEROME

Et par ordre alphabétique

Officier municipal	FRANÇOIS AGUETTANT
Le marseillais	RENAUD ALCALDE
Le marchand de brochures	GRAEME ALLWRIGHT
Le Marquis de Blacons	DAVID AMBROSE
Un curé	CLAUDE AUFAURE
Un homme	JEAN-GILLES BARBIER
Clery	GEOFFREY BATEMAM
Une femme	BRIGITTE BELLAC
Un laquais	OLIVIER BELMONT
Clerc	JAY BENEDICT
Fouquier-Tinville	YVES BENEYTON
Pretre	DANY BERNARD
Monsieur Desmoulins	JEAN-MARIE BERNICAT
Alex de Fersen	JEAN-YVES BERTELOOT
Un général autrichien	TOMASZ BIALKOWSKI
Le Duc de Choiseul	JEAN BOISSERY
Simone Evrard	LOUISE BOISVERT
Un bourgeois	JEAN-PAUL BONNAIRE
L'abbé Sieyès	JEAN BOUCHAUD
Le professeur de Louis le Grand	JEAN-CLAUDE BOURLAT
Louise Danton	MURIEL BRENER
Pétion	DANIEL BRIQUET
Un paysan	JEAN-POL BRISSART
Garage National	MARC-ANDRE BRUNET
Un cavalier	FRANCK CAPILLERY
Robespierre jeune	STEVE CARRETERO
Le délégué de l'Hôtel de Ville	BRUNO CECILLON
Kellerman	BERNARD CELEYRON

Herauld de Seychelles	JEAN-PHILIPPE CHATRIER
Le lieutenant de Flue	PHILIPPE CHEMIN
Guillotins	JACQUES CIRON
L'Archevêque de Paris	FRANÇOIS CLAVIER
Un paysan	SYLVAIN CLEMENT
Hébert	GEORGES CORRAFACE
Un invalide	JEAN-PIERRE DARGAUD
Un officier prussien	MICHAEL DAVIES
L'Abbé Edgeworth	RICHARD DE BURNCURCH
Le colonel de la garde suisse	JEAN-PIERRE DELAMOUR
L'amie de Mirabeau	DIANE DELOR
Un garde du corps	ERIC DENIZE
Un homme	THIERRY DER'VEN
Roederer	JERRY DI GIACOMO
Un médecin	WILLIAM DOHERTY
Un homme	PIERRE DOURENS
Un invalide	JEAN-CLAUDE DUMAS
Un garde	ERIC EIDER
Le crieur du Palais Royal	YANNICK EVELY
L'élu de Guise	ANDRE FARWAGI
Bellon	LUC FAUGERE
Le croupier	MICHEL FEDER
Un homme	JEAN-CLAUDE FERNANDEZ
Françoise Hébert	NATHALIE FILLION
Une femme	SYLVIE FLEPP
Madame Royale	KATHERINE FLYNN
Le Dauphin	SEAN FLYNN
Une femme	MIREILLE FRANCHINO
Simon	ALAIN FREROT
Le Duc de Noailles	GEORGES FRICKER
Vergniaud	STEVE GADLER
Barere	FRANÇOIS-ERIC GENDRON
Un promeneur	LUC GENTIL
Un médecin	ALEXANDRE GLIKMAN
Un gentilhomme	MICHEL GODON
Madame Drouet	RAPHAELINE GOUPILLEAU
Louison Chabry	MARION GRIMAUT
Madame Desmoulins	NICOLE GUEDEN
Herman	RONALD GUTTMAN
Un curé	DENIS HECKER
Un paysan	JACQUES HERMITTE
Boissy d'Anglas	PETER HUDSON
Le tricheur	MATTHEW JOCELYN
Collot d'Herbois	STEVE KALFA
Le greffier	RENAUD KERVALL
Catherine Evrard	ISABELLE LAFON
Monsieur Duplessis	FRANÇOIS LALANDE
Un officier du régiment des Flandres	PHILIPPE LANDOULSI
Sauce	DANIEL LANGLET
Madame de Tourzel	LOUISE LATRAVERSE
Hanriot	JEAN-PIERRE LAVRENT
Un homme	RUDY LAURENT
L'apprenti charpentier	JEAN-FRANÇOIS LE BIHAN
Rosalie Larmolière	VERONIQUE LEBLANC
Carnot	JEAN-PIERRE LEMAIRE
Hullin	BERNARD LEPINAUX
Madame Elisabeth	ANNE LETOURNEAU
Romeuf	FRANÇOIS LEVANTAL
Lindet	DANIEL LOMBART
Un hussard	MARIO LURASCHI
Un homme	RICHARD MAGALDI

Le premier Dauphin	BENJI MARCUS
Un lieutenant	MIKE MARSHALL
Coffinhal	DAVID MARTIN
Le marchand d'Estampes	RENAUD MARX
Un émeutier	JEAN-LUC MASQUELIER
Le Duc de la Rochefoucauld-Liancourt	YVES-MARIE MAURIN
Thuriot	MICHEL MELKI
Vendeur de journaux	FREDERIC MERLO
Le Duc de Brunswick	HANS MEYER
Madame Duplessis	GENEVIEVE MNICH
Le précepteur du premier Dauphin	MICHEL MOTU
Couthon	BRUCE MYERS
Le Duc d'Aguesseau	JEAN-GABRIEL NORDMANN
Garde d'Etat Major	MICHEL OUMET
Un officier	ALAIN PAYEN
Mounier	JACQUES PENOT
Le Comte d'Artois	ANDRE PENVERN
Drouet	DOMINIQUE PINON
L'Evêque de Nancy	JACQUES PLEE
Président du jury	BRUNO RAFFAELLI
Le lieutenant	DOMINIQUE RATONNAT
Un homme	JEAN RALPH
Le président du Conseil Municipal	SADY REBBOT
Une femme	LOUISON ROBLIN
Le Marquis de Dreux-Brézé	SEBASTIEN ROCHE
Le Vicomte de Beauharnais	FREDERIC ROSTAND
Un homme	REMY ROUBAKHA
Une femme	LILIANE ROVERE
Un enfant	MAXIMILIEN SEIDE
Le gouverneur de Launay	HENRI SERRE
Garde national	NICOLAS SERREAU
Secrétaire	JIMMY SHUMAN
L'orateur breton	BERNARD SPIEGEL
Brissot	JEAN-PIERRE STEWART
Vadier	MICHEL SUBOR
Maillard	PATRICK TESSARI
Barras	GEOFFROY THIEBAUT
Espion de Saint-Just	GERARD TOURATIER
Eléonore Duplay	FABIENNE TRICOTTET
Fournier	GEORGES TRILLAT
Desmoulins jeune	PHILIP-JAMES VALENTINI
Un lieutenant	BENOIT VALLES
Le Comte de Montmorin	YVAN VARCO
Une femme pauvre	NADIA VASIL
Un officier municipal	GUY VERAME
Le premier commissaire	JACQUES VINCEY
Chambon	MICHEL VOLETTI
Un homme	MICHEL WINOGRADOFF
Un officier municipal	FREDERIC WITTA
Goethe	HANNS ZISCHLER

Fiche Technique

LES ANNEES LUMIERE

LES ANNEES TERRIBLES

MISE EN SCENE

Réalisateurs

ROBERT ENRICO

RICHARD HEFFRON

Leurs assistants réalisateurs

CLEMENT DELAGE

MARC JENY

PRODUCTION

Producteur délégué : ALEXANDRE MNOUCHKINE pour LES FILMS ARIANE

Producteur exécutif : MONIQUE GUERRIER

Co-producteurs

DENIS HEROUX, THOMAS SCHUHLY, BODO SCRIBA

Une production

LES FILMS ARIANE · FILMS A2 · (France)

LAURA FILMS · ANTEA S.r.l. · (Italie)

LES PRODUCTIONS ALLIANCE · (Canada)

ALCOR FILMS · (RFA)

Copyright (c) 1989 · Tous droits réservés

Visa de Contrôle Cinématographique n° 69.890 et 69.891

avec le concours du Ministère de la Défense

avec la participation du Ministère de la Culture,

de la Communication des Grands Travaux et du Bicentenaire

et le Soutien du Fonds EURIMAGES du Conseil de l'Europe

et de Téléfilm Canada

SCENARIO

Scénario et dialogues : DAVID AMBROSE

Dialogues français : DANIEL BOULANGER

Co-adaptation

ROBERT ENRICO

RICHARD HEFFRON

MUSIQUE

Musique originale composée et dirigée par GEORGES DELERUE

"HYMNE A LA LIBERTE" chanté par JESSYE NORMAN

SON

Ingénieurs du son

GUILLAUME SCIAMA

JEAN-CHARLES RUAULT

Mixage

JACQUES THOMAS-GERARD

CLAUDE VILLAND

BERNARD LE ROUX

Perchman

JEAN-LOUIS LE BRAS

Bruitage

JEAN-FRANÇOIS AUGER, JEAN-PIERRE LELONG, MARIO MELCHIORRI

JEROME LEVY, ALAIN LEVY

PRODUCTION - REGIE

Supervision générale de la production
JEAN-CLAUDE BOURLAT
et JANINE RUAULT - XAVIER QUIGNON-FLEURET
Directeurs de production

EDITH COLNEL HENRI JAQUILLARD

Régisseurs généraux
CATHERINE PIERRAT JEAN-YVES ASSELIN

Administration générale de la production
SEGOLENE FLEURY

Secrétariat général de la production
DANIELLE DUMANOIR

Coordination générale de la post-production
JOSSELYNE BUCCIALI

DECORATION

Chefs décorateurs
JEAN-CLAUDE GALLOUIN GERARD DAUDAL

Chefs constructeurs
PATRICK VERON GILBERT PESQUER

Ensembliers
THERESE RIPAUD ALAIN PITREL
NADY CHAUVIRET

Accessoiristes plateau
COYOTTE YVES SEIGNEURET

Direction des effets spéciaux
GEORGES DEMETRAU

Création des maquettes
EMILIO RUIZ

Chefs menuisiers
MICHEL GUERIN GUY DERRIEN

Chefs peintres
CLAUDE PERINET ALBERT WISS

COSTUMES

Créatrice des costumes
CATHERINE LETERRIER

Chefs costumières
CLAUDINE LACHAUD CHRISTINE GUEGAND

LAURENCE SCHNEIFER
MONIQUE BERTRAND

Habilleuses

ANNICK REDON ELSA SOUSTRE
MARIE-CHRISTINE CASSE SUZETTE MONLOUIS

MAQUILLAGE

Chefs maquilleurs
THI LOAN N'GUYEN ERIC MULLER

Effets spéciaux maquillage
GUY CAZENEUVE

COIFFURE

ANNIE MARANDIN
Chefs perruquières
MONIQUE LEVESQUE
Chef coiffeur-posticheur
PAILLETTE

MONTAGE

PATRICIA NENY
Chefs monteurs
MARTINE BARRAQUE
PETER HOLLYWOOD
Monteuses son
ANNIE BARONNET

DOCUMENTATION

Conseiller historique
JEAN TULARD
Conseiller pour les costumes militaires
LOUIS DE BEAUFORT
Conseiller pour les batailles
JEAN CARMIGNANI
Documentalistes
GILLES DE LA HOUSSAYE, JACQUELINE HIEGEL

PRISES DE VUE

Directeurs de la photographie
FRANÇOIS CATONNE
BERNARD ZITZERMANN
Cadreurs
BERNARD NOISSETTE
DANIEL LETERRIER
Chefs machinistes
BERNARD BREGUIER
RENE PEQUIGNOT
JEAN-PAUL GAILLOT
ANDRE LOISIF
Chefs électriciens
BERNARD LEPENDU
JEAN-PIERRE BARONSKY
Scriptes
MONIQUE CHAMPAGNE
CAROLE FEVRE

Casting

MARGO CAPELIER, LAURENCE LUSTYK
MICHELLE GUILLERMIN, CLAIRE MAUBERT

Casting de la figuration

LUC ETIENNE, EVY FIGLIOLINI, SOPHIE COULAND

Conseiller aux cascades équestres

MARIO LURASCHI

Conseillers aux cascades

DANIEL PERCHE
DANIEL VERITE
GUY DI RIGO

Conseiller technique aux armes
JEAN-CHARLES MARATIER

Conseiller équestre
FRANÇOIS HARDY

Ont participé à la reconstitution des scènes de batailles, les détachements suivants de l'Armée Française :

- . Régiment de cavalerie et musiciens de la Garde républicaine de Paris
- . 6ème régiment de cuirassiers (Olivet)
- . 7ème régiment d'artillerie (Nevers)
- . 1er régiment d'artillerie de marine (Monthléry)
- . 24ème régiment d'infanterie (Vincennes)
- . 501ème régiment de chars de combat (Rambouillet)
- . 511ème régiment de transport (Auxonne)
- . 41ème régiment de transmissions (Senlis)
- . 602ème régiment de circulation routière (Dijon)
- . Régiment de marche du Tchad (Monthléry)
- . 51ème régiment de transmissions (Compiègne)
- . 2ème régiment de commandement et de soutien (Satory)
- . 5ème régiment d'infanterie (Frileuse)
- . Groupement militaire régional n° 1 (Les Loges)
- . 4ème régiment du matériel (Fontainebleau)
- . Les détachements des bâtiments et services à terre de la marine en IIIème région maritime (Toulon)
- . Les détachements des organismes de soutien de l'Etat-Major de la marine et des grands commandements à Paris
- . Les bases aériennes de : Bordeaux-Mérignac, Villacoublay, Paris-Balard, Chartres, Strasbourg Entzheim et Brétigny.

La Production remercie de leur collaboration et de leur accueil :

La Caisse nationale des monuments historiques et des sites

- . Les conservateurs des domaines nationaux de Versailles, Champs-sur-Marne, Fontainebleau, Louvre et Tuileries, Palais-Royal, Compiègne et Saint-Cloud.
- . Les conservateurs des Châteaux de Tarascon, Vincennes, Cadillac, Maisons-Lafitte et de la Conciergerie.

La Direction des Musées de France

- . Les conservateurs du Musée national des Châteaux de Versailles et de Trianon.
- . Le conservateur du Musée national du Château de Fontainebleau.
- . Le conservateur du Musée national de la Renaissance (Château D'Ecouen)

La Présidence de l'Assemblée Nationale

La Monnaie de Paris

La conservation du Château de Chantilly (Musée vivant du cheval), des Châteaux de Guermantes et de Maintenon.

Les Maires, les services municipaux et les habitants des villes de :

PARIS	NEVERS
BORDEAUX	BONA
TARASCON	CHAMPEAUX
COMPIEGNE	CHANTILLY
CREPY EN VALOIS	CHARTRES
FONTAINEBLEAU	ECOUEN
GREZ SUR LOING	MAISONS-LAFITTE
MEAUX	SAINT SAULGE
NUCOURT	STRASBOURG
SAINT GERMAIN EN LAYE	VERSAILLES
SAINT MANDE	

et les Associations :

- . EMPLOIS-LOISIRS-GIRONDE
- . REPOSE-EMPLOI
- . BORDEAUX-INTER-CHOMEURS

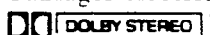


Matériel de prises de vue	SAMUELSON ALGA CINEMA
Studios	STUDIOS TAKSEN (Joinville)
Laboratoire	ECLAIR
Pellicule image	KODAK · EASTMANCOLOR
Magnétique son	PYRAL · AGFA
Repiquage	AUDIO 24-25
Post-synchronisation & doublage	CHRISMAX Films CHRISTIAN BROUSSELLE
Conseillers à la post-synchronisation des dialogues	ANNE & GEORGES DUTTER
Génériques et trucages	EURO-TITRES
Matériel électrique	TRANSPALUX
Matériel machinerie	CINEGRIP
Auditoriums	AUDITORIUMS DE JOINVILLE PARIS-STUDIOS-BILLANCOURT
Enregistrement musique avec le BRITISH SYMPHONY ORCHESTRA	C.B.S. STUDIOS-LONDRES
Régie générale des orchestres et des chœurs (Londres)	NAT PECK
Bande originale du film	DISQUES POLYDOR

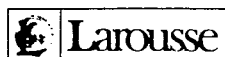
Les costumes ont été réalisés par :

- . L'atelier de costumes des Films ARIANE
- . RUGGERO PERUZZI pour COSTUMI D'ARTE · Rome · Florence
- . TIRELLI · Rome
- . STL · Rome
- . GP 11 · Rome
- . GABRIELLA LO FARO COSTUMES · Rome
- . C.T.S. · Pompéi
- . BIJOUX DARY'S
- . BERMANS & NATHANS Ltd
- . COSPROP Ltd
- . MORRIS ANGELS & SON Ltd
- . THEATERKUNST GmbH
- . GRAND THEATRE DE GENEVE
- . LAMBERT HOFER
- . REVILLON FOURRURES
- . CARACO CANEZOU
- . LA BARRAQUE THEATRALE
- . LES ATELIERS DU COSTUME
- . LE MAZARIN
- . PEIGNON
- . S.F.P.
- . VOYSAC

Armes	COLLECTION JEAN-CHARLES MARATIER
Attelages	ECURIES DEBUT DE ROSEVILLE ET HARDY
Chevaux cascades	CAVALCADE
Clefs & serrures d'époque	SOCIETE BRICARD
Photocopieurs	S.M.O. BUREAUTIQUE
Cablages électriques	S.I.C.A.E.



L'album "La Révolution Française" (illustré par 187 photos du film) a été co-édité par



et les Films ARIANE.

Une folie grandiose

Que dire après dix-huit mois de travail, passés avec plus de trois cents techniciens, deux cents comédiens et quelque trente mille acteurs de complément ?

C'est une folie grandiose à la dimension d'un sujet magnifique et difficile : l'histoire de ces quelques années de notre XVII^e siècle, ce "Siècle des Lumières", qui a débuté en 1789 et concrétise toutes les contradictions et tous les espoirs, en donnant naissance à un monde nouveau, la future démocratie des temps modernes.

Ce n'est pas tout à fait un hasard si tout commence en 1789. Tous les paramètres sont réunis pour l'éclatement.

L'Ancien Régime est déjà ébranlé par les philosophes, la France est appauvrie par son aide à la guerre d'indépendance américaine. Le Roi est forcé de convoquer la seule assemblée qui ait pouvoir pour créer de nouveaux impôts : ces États Généraux de toute la France sont constitués par la Noblesse, le Clergé et une nouvelle classe dirigeante, le Tiers-Etat qui mêle jeunes avocats, médecins et marchands. L'année est déjà marquée par le destin : la récolte de blé a été mauvaise à cause de la sécheresse et la famine fait son apparition.

Voilà notre point de départ.

Folie financière, ont dit certains. Non !

Les moyens mis en œuvre ont été à la hauteur du projet : deux films de plus de deux heures quarante chacun. Il nous fallait les plus beaux décors, les plus beaux costumes, les meilleurs comédiens et avec eux le peuple de Paris, toujours présent et agissant dans cette Révolution. Pour certains lieux historiques, le Ministère de la Culture a su convaincre les conservateurs les plus réticents, et les décors inexistant en l'état, ont été reconstruits : la salle des Menus Plaisirs de Versailles, l'Hôtel de Ville de Paris, la Place de la Révolution, la salle du Manège, le Champ-de-Mars. Le Ministère de la guerre nous a fourni les nombreux soldats nécessaires à la réalisation de certaines scènes, parce que c'est aussi la Révolution qui a donné naissance à cette armée française de conscrits qui allait gagner Valmy, Fleurus et bien d'autres batailles. Ce sont les gens de Paris, de Bordeaux, de Tarascon, de Fontainebleau, de Versailles qui ont fourni le peuple. Les costumiers de toute l'Europe n'avaient pas assez de costumes, alors un atelier de couture a été créé pour les confectionner. Il n'y avait pas assez d'armes de cette époque, canons, fusils, épées, alors on les a fabriqués. Comme les perruques, les postiches, les drapeaux.

Ce fut un immense travail collectif, comme une immense ruche en activité. Et c'est avec beaucoup d'humilité que nous l'avons affronté : il fallait tourner simultanément les deux films, en double version originale française et anglaise, avec les mêmes comédiens de classe internationale que nous souhaitions, pour pouvoir réduire leur temps d'immobilisation. Au bout de ce double plan de travail, imbriqué comme un puzzle où chaque pièce n'a qu'une seule place possible, il y avait l'échéance : finir pour Octobre 1989, en dépit des incidents, des intempéries, des imprévus. C'est chose faite. J'ai réalisé "LES ANNEES LUMIERE" qui vont de 1788 à 1792 jusqu'à la déchéance du Roi. Richard Heffron a réalisé "LES ANNEES TERRIBLES" qui vont des massacres de Septembre 1792 à l'exécution de Robespierre en 1794.

Chacun de nous, qu'il soit producteur, scénariste, comédien, réalisateur, décorateur, costumier, technicien ou figurant, a essayé de donner le meilleur de lui-même.

Pourquoi ? Parce que nous filmions la plus belle et la plus terrible des histoires, la nôtre, celle de notre Révolution.

C'est enthousiasmant, exaltant de filmer l'abolition des Privilèges, la déclaration des

Droits de l'Homme, le serment du Jeu de Paume, la Prise de la Bastille.

C'est émouvant de filmer les Massacres du Champ-de-Mars, de Septembre, les batailles perdues ou gagnées, les exécutions à la guillotine, le déchirement dans la tragédie de nos personnages.

C'est impressionnant de filmer des moments historiques, avec toujours le doute de savoir si l'événement s'est bien déroulé comme on a pu l'imaginer d'après les témoignages.

C'est bouleversant de constater qu'après deux siècles, des événements identiques peuvent encore se produire quelque part dans le monde. Nous étions au montage, à travailler sur le massacre du Champ-de-Mars de 1791. Là-bas, à Pékin, les étudiants chinois érigeaient une statue de la Liberté et manifestaient contre leurs dirigeants. Sur l'autel de la Patrie, au Champ-de-Mars, dans une atmosphère de joyeuse kermesse, les Parisiens signaient une pétition réclamant la République. Finalement, à Paris comme à Pékin, la loi martiale était proclamée. La Fayette et ses gardes nationaux, l'armée du peuple, arrivaient au Champ-de-Mars pour disperser les manifestants, comme là-bas les chars envahissaient la place. Un étudiant criait aux soldats : "Vous n'allez pas tirer sur vos frères désarmés !". Et finalement hier, comme aujourd'hui, l'armée du peuple tirait sur les siens.

Je n'oublierai jamais toutes ces aubes où nous découvrons l'immense "barnum" nécessaire au tournage d'une seule journée à grande figuration, sans compter les comédiens. Imaginez le travail de la régie qui assurait l'intendance, les divers services - costumes - décors - accessoires - qu'il fallait mettre en œuvre simultanément pour transporter, réceptionner, déshabiller, rhabiller en silhouette d'époque tous ces figurants, surtout quand ils étaient cinq cent et qu'il fallait aussi les nourrir, les réchauffer, les sécher sous la pluie.

Je n'oublierai pas ces centaines de femmes et d'hommes qui grelottaient de froid, pataugeant dans la boue et qui trouvaient encore le courage de jouer et de crier leur amour de la liberté, de la République, face aux caméras. Eux aussi étaient motivés.

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons terminé nous aussi.

Avec David Ambrose et Daniel Boulanger, nous avons construit notre film autour de personnages vrais, sans avoir la prétention de vouloir tout dire, tout montrer, mais seulement l'essentiel.

Nous avons essayé de faire un film juste, vrai, malgré le handicap de la durée, qui nous obligeait à faire un choix.

D'un côté, Louis XVI et Marie-Antoinette. En face, une trilogie de révolutionnaires, copains d'enfance, copains de quartier, tous trois avocats qui vont s'entraider avant de s'entre-déchirer sur des conceptions politiques divergentes sur la manière de finir la Révolution. Ce sont Desmoulins, Danton et Robespierre. Entre ces deux pôles, ceux qui voulaient tout concilier, préserver la Royauté tout en faisant progresser la Révolution, à la fois conservateurs et rénovateurs. Ce sont Mirabeau, La Fayette et Necker.

Ces personnages, presque symboles par leur choix, sont devenus des êtres de chair, des hommes avec leur enthousiasme, leur générosité, leur jeunesse, leurs rêves romantiques, leur humour, leur soif de jouissance, leur idéalisme, leur violence, mais avec aussi leurs faiblesses, leurs défauts, leurs vices, leur orgueil, leur vénalité, leur sectarisme.

Le vent de la Révolution les a tous balayés. Mais le sacrifice de leur vie, comme celui de leurs victimes n'aura pas été vain. En 1989, nous poursuivons toujours cette marche vers un monde plus juste, vers une démocratie plus affinée, au nom de la liberté, de l'égalité et de la

fraternité. Le tribut payé, six cents mille morts dans un pays qui comptait vingt-huit millions d'habitants. La plupart tués sur les champs de bataille et en Vendée. Les guillotins, quarante mille.

Que dire de plus ?

Je suis honoré d'avoir participé à cette grande aventure.

Pour moi, la Révolution Française était un souvenir scolaire, fait d'imagerie populaire, de ces gravures d'époque, si émouvantes parce que naïves, excessives. Je m'en suis inspiré pour "LES ANNEES LUMIERE". Et en même temps, j'ai essayé de traiter des centaines d'événements comme si j'en étais le témoin direct réalisant une "actualité", sans doute pour essayer de mêler inconsciemment lyrisme et vérité.

J'avais vu, les larmes aux yeux, le très beau film "LA MARSEILLAISE" du grand Jean Renoir. J'ai relu ce qu'il écrivait en 1937, lorsqu'il réalisa ce film. "Depuis cent ans, on a accumulé un tel amas de stupidités sur cette période de la Révolution Française, on a tellement déformé les hommes de ce temps et les propos qu'ils ont tenus, qu'on croit se trouver devant des espèces de guignols héroïques, devant des pantins hurlants et vêtus d'oripeaux multicolores et non pas devant des hommes.

En étudiant la Révolution, on s'aperçoit qu'elle a été faite par des hommes normaux, intelligents et de fréquentation agréable. Ces hommes étonneront peut-être par leur familière simplicité, mais j'espère que le public en fera ses amis et qu'il ne regrettera pas ces fantoches grandiloquents qu'une mauvaise tradition lui avait imposés".

J'espère que, comme lui, nous aurons contribué à servir les idées généreuses et humaines de ces hommes qui, en dix ans à peine, ont changé le monde, en vivant ce printemps de la liberté, et en y sacrifiant leur vie.

Robert ENRICO



Un formidable défi

Avoir été choisi pour réaliser LES ANNEES TERRIBLES est à mes yeux un honneur, une gratification et un formidable défi. J'ai toujours été fasciné par l'Histoire. Lorsque j'ai lu ce scénario sur les années noires de la Révolution Française, je me suis immédiatement pris de passion pour ces hommes et ces femmes d'exception, qui après avoir abattu la monarchie, s'entre-déchirèrent au nom de grands principes et de basses ambitions.

Le tournage des ANNEES TERRIBLES a été une grande aventure, dont le résultat a dépassé mes espérances. En travaillant avec des acteurs de la qualité de Jean-François Balmer, Klaus Maria Brandauer, François Cluzet, Severyn, Sam Neill, Jane Seymour... j'ai ressenti une satisfaction comparable à celle d'un chef d'orchestre face à une formation d'élite.

Ce film a réveillé en moi des émotions et des souvenirs enfouis depuis l'enfance. Je n'étais qu'un petit gamin de Chicago lorsque je me glissai dans la chambre de mes parents et y découvris les reliques de la "Grande Guerre" que mon père y avait entreposées. Il avait combattu avec les Marines dans les Ardennes, et bien qu'il détestât la guerre, il en avait conservé ces souvenirs qui me fascinaient. Il y avait là une décoration mystérieuse : la Croix de Guerre, ainsi que des photos et des cartes postales jaunies d'une ville appelée Paris, des images de maisons et de bourgs exotiques, dont j'avais peine à croire qu'ils existent. Plus tard, mon père me raconta son séjour en France, évoquant en termes admiratifs la ténacité et le courage des soldats français.

Ma mère, originaire du Missouri, était une Dalton. Plus tard, lorsque j'eus appris à écrire et réaliser des films, je vins m'installer à Saint Louis, dans le Missouri, et y tournai plusieurs documentaires sur l'histoire de cette ville et sur les expéditions et les établissements français de la vallée du Mississippi. On rencontrait encore à Saint Louis des familles et des rues portant des noms typiquement français, comme Laclede ou Chouteau, des bourgades comme St. Charles ou Ste. Geneviève. J'appris que le nom de Dalton était fort répandu dans le Missouri. En dépit de ses consonances irlandaises, c'était un patronyme français dérivé de d'Alton. J'ignore si cette étymologie est exacte, mais je l'ai reçue comme telle et en tire une certaine satisfaction.

Je me félicite aujourd'hui encore que mon sixième sens m'ait orienté, au lycée, vers l'étude du français. Je n'ai pas eu l'usage de cette langue pendant bien des années, et ce fut une agréable surprise de m'apercevoir qu'en dépit d'une longue hibernation, je me souvenais encore de ses règles de grammaire, si complexes, et de l'essentiel du vocabulaire acquis.

Bien sûr, je ne parle pas le français aussi couramment que je le souhaiterais, mais le cœur y est, quand bien même l'accent ou le vocabulaire laissent à désirer.

Et j'ai également mis tout mon cœur dans LES ANNEES TERRIBLES. Je suis très fier de ce film, et fier des centaines d'artistes et de techniciens français qui y ont collaboré à l'occasion du Bicentenaire. J'espère que cette production saura plaire aux spectateurs d'aujourd'hui et de demain.

Richard HEFFRON

En toute objectivité

Comment un Anglais peut-il avoir l'audace de parler de la Révolution Française ? Je ne suis pas Français, et ne me sens pas qualifié pour répondre à cette question. Mais je suis conscient de son importance planétaire : contrairement à Madame Thatcher, j'estime que le Révolution a eu, et continue d'avoir, un impact universel.

George Bernard Shaw pensait qu'un homme de théâtre ne peut écrire un bon drame qu'en donnant raison à chacun des adversaires en présence. Un écrivain français serait bien en peine d'adopter une telle position face à la Révolution. Pour moi, c'est plus aisé. Bien que je reconnaisse l'importance de la Révolution, je ne m'identifie à aucun des personnages ou des factions qui y prirent part. Je suis en mesure de les évoquer en toute objectivité, sans y ajouter mon propre commentaire. Je n'ai besoin que de mon imagination pour restituer la vision subjective des protagonistes et analyser le point de vue de chaque camp.

Ecrire sur la Révolution est, à l'évidence, une tâche ardue. J'ai été amené à simplifier les choses, à les clarifier. Il m'a fallu sacrifier des personnages d'une importance indéniable pour tenter de recréer le flux des événements par le biais d'une poignée de protagonistes. Je me suis fidèlement référé à ce que l'Histoire nous rapporte des actes et des propos de ces hommes, mais j'ai tenté d'ignorer les jugements que les historiens portent à leur sujet.

J'ai traité des événements connus de la Révolution, et non des opinions émises à leur sujet. Un drame est un enchaînement d'actions non de commentaires ou de réflexions.

Il m'a fallu parfois créer des épisodes de toutes pièces, et inventer la façon dont nos héros avaient agi ou parlé dans des circonstances restées obscures. Mais j'ai veillé à ce que ces inventions soient conformes aux enseignements de l'Histoire. On sait, par exemple, que Marat trouva refuge dans les égouts après le Massacre du Champ de Mars, avant de gagner Londres. On sait aussi que Danton se rendit dans cette même ville à l'époque où Marat s'y trouvait, mais on ignore s'ils s'y rencontrèrent. J'ai imaginé cette confrontation, qui m'a permis de schématiser en une courte scène la situation politique extrêmement complexe que connaissait alors la France. J'ai fréquemment usé de ce procédé qui me donnait l'occasion de remplir les "blancs" de l'Histoire officielle, d'expliquer et de clarifier les événements sans jamais les déformer. Certains protesteront sans doute contre ces inventions. C'est inévitable. Mais, jusqu'à présent, les historiens avec qui je m'en suis entretenu ont admis qu'elles étaient conformes à la vérité. Je ne pouvais espérer davantage.

David AMBROSE.



Entretien avec Antoine de Clermont-Tonnerre et Alexandre Mnouchkine, producteurs du film

— Depuis les débuts du cinématographe, il y a à peine un siècle, environ cent cinquante films ont été consacrés à la Révolution Française, de près ou de loin. Pourtant, aucun n'avait encore osé s'appeler "LA REVOLUTION FRANÇAISE". Est-ce un pari d'exhaustivité ambitieux ?

— Si aucun film, avant celui-là, n'a porté ce titre, c'est peut-être que tous ceux qui ont été faits auparavant ne portaient que sur un moment privilégié de la Révolution, un épisode, un personnage, une anecdote. Nous, nous avons la volonté de couvrir la période allant de la convocation des états généraux à la chute de Robespierre, le 9 Thermidor. C'est très ambitieux, en effet !

Avant de commencer, nous pensions même que c'était impossible. Parce qu'au fur et à mesure que nous avançons dans nos recherches en travaillant avec des historiens, des documentalistes, des équipes de scénaristes, au fur et à mesure que nous accumulons des matériaux, nous nous rendions compte qu'il était de plus en plus difficile d'échapper à la multiplicité des faits, des événements, des personnages, des groupes sociaux, à leur complexité.

Nous avons le sentiment d'être dans l'état où nous laisse la lecture de beaucoup de livres d'histoire : chapitre après chapitre, on comprend ; mais une fois à la fin, on reste avec le sentiment frustrant de ne pas saisir l'ensemble, l'enchaînement, le pourquoi de l'Histoire... Et puis un jour - il y a maintenant presque deux ans -, avec notre auteur David Ambrose et le dialoguiste Daniel Boulanger, nous sommes arrivés à une construction qui rendait le projet réalisable. Le scénario avait enfin les qualités de clarté que nous recherchions : les événements se bousculent toujours, mais on en comprend le pourquoi... Cela vient du fait que David Ambrose a raconté la Révolution en s'attachant à des caractères, en suivant des personnages connus, comme le roi, la reine, Danton, Desmoulins, Robespierre, La Fayette, Marat, etc... pendant les années allant de début 1789 à l'été 1794, pendant les moments où l'Histoire les prend et ceux où elle les abandonne pour continuer sans eux.

— Le film s'appuie sur une armature historique très solide. Pourtant, vous commencez par une fiction : le compliment de Robespierre, collégien, au roi ; et vous terminez pas une autre fiction : l'enfant Desmoulins, les enfants Danton, "préparant une aube nouvelle pour l'humanité". Pourquoi cette nécessité de fiction pour commencer et pour clore ?

— En ce qui concerne le début, il s'agit d'un fait réel : Robespierre collégien fait son compliment au roi, Louis XVI, qui devait avoir 20 ans, et Marie-Antoinette, qui devait en avoir 16, ne l'écoute pas. Il pleut, et ni le roi ni la reine n'écoutent ce que débite un jeune garçon en Latin. Robespierre dut en concevoir une certaine humiliation devant toute sa classe... Ce que nous voulions souligner par cette anecdote, c'est la genèse des personnages, leur proximité, leur jeunesse, leurs rencontres.

A quelques exceptions près, les protagonistes du drame appartiennent tous à la même génération : en 1789, ils ont une trentaine d'année, souvent moins... Louis XVI a 35 ans, Marie-Antoinette 34, La Fayette 32, Robespierre 31, Danton 30, Camille Desmoulins 29, Hébert 32, Rouget de l'Isle 29, Saint-Just 22 et Charlotte Corday 21 lorsqu'elle tient le poignard qui assassine Marat. Le poète André Chénier a 27 ans, le gendarme qui va manquer de tuer Robespierre, 14 ans, et Cécile Renault, qui faillit abattre Robespierre, 15 ans. Ils vivent dans un périmètre commun : de leurs fenêtres, les Danton font signe aux Desmoulins... Ils vont chercher leur viande chez le même boucher, Legendre, qui restera fidèle à son client Danton... A deux pas de chez eux, près de l'actuel Théâtre de l'Odéon, rue Monsieur le Prince, on entend chanter Fabre d'Eglantine. Il y a aussi Simon, le

cordonnier, qui fera parler de lui jusqu'en Vendée, et le Docteur Marat, qui imprime son journal, "L'Ami du Peuple", rue des Cordeliers... Le couvent désaffecté du même nom abrite le Club fondé par Desmoulins, et à dix minutes de marche, de l'autre côté de la Seine, habite Duplay le menuisier, l'hôte de Robespierre, l'incorruptible...

Evidemment, Versailles est "au bout du monde", à quatre heures de marche, une de cheval, à seize kilomètres... C'est là que seront frappés les trois premiers coups.

Pour la fin, nous en avons une en tête... La vraie : la mort de Robespierre. Une mort joyeuse - sauf pour lui - en plein été. Les femmes se sont mises en décolleté, elles chantent, elles jettent des fleurs, elles plaisantent. Tout le monde est très gai, c'est la fin de la Terreur... Imaginez Paris libéré... On pouvait terminer là-dessus, mais c'était affreux, réductif. Alors on a cherché une autre fin... Avec la voix de Danton qui revient, en off, nous avons voulu montrer que tous ces gens ne sont pas morts pour rien, que leurs idées ont mis du temps à s'appliquer : on a mis cent ans à refaire une république, cinquante ans à libérer les esclaves. Quant aux droits de l'homme et du citoyen dans le monde...

— *Il faut savoir terminer une Révolution... ou un film sur la Révolution...*

— Prolonger au-delà du 10 Thermidor, pour nous, c'était déjà une autre histoire... la Terreur blanche, le Directoire, le Consulat, Bonaparte... d'autres personnages. Pour certains historiens, la fin de la Révolution, ce sont les "trois glorieuses" : 1830, 1848, 1871... Pour d'autres, c'est la Révolution des Révolutions : 1917... Pour d'autres encore, il n'y en a pas, elle se poursuit jusqu'à aujourd'hui, dans ses conséquences... Ce qu'il ne faut pas oublier - et on l'a vu en cette année de bicentenaire - c'est ce que la Révolution Française a signifié comme changement à la face du monde, ce qu'elle continue à signifier comme espoir. En cela elle est toujours "moderne".

— *Dans votre choix de suivre des personnages, des caractères, n'avez-vous pas pris le risque d'en oublier, d'en gommer, d'en surévaluer ?*

— C'est vrai que l'histoire, le film, s'ordonne autour de quelques rôles principaux, mais autour d'eux, il y a tous les autres : Mirabeau, Bailly, La Fayette, les Jacobins, les Girondins, les Dantonistes, les Hébertistes, etc. Nous avons à peu près cent quatre-vingt personnages. Si on avait mis tout le monde, on n'aurait pas pu tous les citer dans un film de "seulement" deux fois deux heures trente... si ce n'est au détriment de la compréhension ! Il aurait fallu faire dire à un personnage : "Je suis Untel"... Si quelqu'un n'interpelle pas un personnage, on ne sait pas à qui on a à faire, et le spectateur ne s'intéresse pas à lui, il ne le touche pas. Si on voulait expliquer tous les personnages, il faudrait faire un film sur chacun d'eux, sur leur destin extraordinaire : Drouet par exemple, le maître de poste, n'intervient dans les manuels d'histoire, et dans le film, que comme le responsable de l'interception du roi à Varennes. Mais qui connaît la destinée de ce personnage qui sera par la suite prisonnier des Autrichiens, échangé contre la fille de Louis XVI, reçu au Conseil des Cinq-Cents, conspirateur avec Babeuf, proscrit en 1816, et qui mourra à Mâcon en 1824, sous un faux nom ? Et La Fayette, que nous "perdons" dans le film lorsqu'il rejoint les lignes autrichiennes, avant Valmy... Qui connaît son rôle pendant la Révolution de ... 1830 ? Et Legendre, l'ami de Danton, le fidèle, qui passera ouvertement, après le 9 Thermidor, à la réaction Thermidorienne ?

— *Et n'avez-vous pas pris le risque de gommer des événements, de laisser à penser que la Révolution est un phénomène exclusivement parisien ? On évoque à peine l'insurrection vendéenne, par exemple...*

— C'est notre regret. C'est vrai que c'est insinué, mais qu'on en parle peu. Notre film ne dure que cinq heures. Chaque fois que nous devons couper quelque chose, nous pleurons ! Il n'y a pas une séquence inutile, sans intérêt, qui ne nous ait donné un travail énorme... Il se trouve qu'aucun des protagonistes choisis pour notre film n'était directement impliqué dans les guerres de Vendée. Les faire intervenir, c'était aussi devoir montrer la répression

de Carrier à Nantes ; les noyades, les attaques des Chouans contre les Bleus, les troubles en province. On se serait dit : "Mais qui sont ces gens ?". Il aurait fallu les présenter, les mettre dans le fil de notre histoire. Si nous avions eu... une heure de plus... encore plus de moyens... nous l'aurions traitée. Mais là, ça ne tiendrait pas le coup, ce serait intenable.

— *Malgré toutes les contraintes, en 1989, peut-on faire d'un film sur la Révolution Française, un film objectif ? Autrement dit, ne risque-t-on pas de faire un film "consensuel" ?*

— En racontant l'histoire de la Révolution Française, notre but est d'abord de distraire le spectateur, de lui faire voir ça avec intérêt : s'il a vu la première époque, qu'il ait envie de voir la seconde parce qu'il y a suspense - même si en France, on connaît l'histoire... Mais combien de Français connaissent l'histoire de la Révolution Française, et combien d'écoliers, de lycéens, d'étudiants, l'apprennent ? Notre parti est celui du film, du spectacle. Ce n'est pas une leçon d'histoire qu'on impose à coups de citations et au détriment du plaisir.

— *Alors, à votre avis, où ira la "sympathie du spectateur" ?*

— Il y a dans ce film tous les personnages qui ont représenté la Révolution avec, chacun, leur caractère spécifique, leur représentation de groupes de gens. Chacun peut aimer ou détester. Le film n'est pas royaliste ou anti-royaliste : le roi est un homme, faible, persuadé qu'il est roi de droit divin. Il ne comprend pas comment ses ordres peuvent ne pas être suivis. Il aimait la France, certainement ; il répugnait à faire couler le sang. S'il avait donné un coup de poing sur la table, peut-être que... mais il était très changeant, il suivait les opinions de tout le monde... Quant il ne savait pas quoi faire, il allait se coucher... Aujourd'hui, un tribunal populaire l'acquitterait... Il est mort dignement. C'est vrai que, dans l'attaque des Tuileries par exemple, nous montrons la scène vue du côté du roi et de la reine : c'est parce qu'il y a danger. C'est Fort Apache assiégé ! Il faut sortir de là, ils en sortent vivants. Et c'est une famille avec deux enfants ; ils sont sympathiques, forcément. Danton, c'est une nature, un "bon vivant" - on les préfère toujours aux maigres... Ce n'est pas un hasard si, un peu partout en France, il y a des rues Danton, des places Danton et presque rien pour l'Incorruptible... Danton est mort riche, Robespierre n'avait que sa perruque : il est certainement le seul homme parfaitement honnête. Il y a d'ailleurs dans le film une réplique merveilleuse de Danton qui dit : "Comment puis-je faire confiance à un homme qui n'a besoin de rien ?"... L'honnêteté n'a rien à voir avec la sympathie ou l'antipathie. Il y a certainement eu un moment où, après la fête de l'Être Suprême, les gens ont commencé à voir Robespierre comme un homme inquiétant, à trouver son discours étrange... Il meurt de façon atroce, liquidé, sans jugement...

On peut tout faire au cinéma, être pour, être contre. On peut montrer les massacres de Septembre, sauvages, moins sauvages... On peut aussi ne pas les montrer ! On peut montrer l'assassinat de Marat, ou l'exécution de Charlotte Corday... Nous avons montré ce que nous avions le temps de montrer pour un spectacle. C'est un film de débats où tout le monde peut avoir son avis... Rien que les dialogues entre Danton et Robespierre sont formidablement intéressants !

— *Derrière tous ces personnages à histoire ou "à effets", le spectateur n'a jamais l'impression d'assister à des "numéros d'acteurs". D'où vient cette impression d'homogénéité de la distribution ?*

— Si la partition est bien jouée, on le doit d'abord aux deux chefs d'orchestre, Robert Enrico et Richard Heffron, et à leur talent à faire jouer à l'unisson un philharmonique ! On le doit ensuite... aux nuits d'insomnie que nous avons tous passées à choisir le moindre petit rôle. C'est un film complètement français et complètement européen, mais nous n'avons pas retenu, par exemple, une Anglaise pour faire une coproduction avec l'Angleterre : nous l'avons choisie parce que nous la voulions, elle, Jane Seymour - Marie-Antoinette. On n'a pas proposé un rôle à Peter Ustinov pour faire une coproduction avec... "la Russie", mais

parce que personne ne pouvait incarner Mirabeau mieux que lui : la sincérité et la vénalité, l'amour de la patrie et celui, plus grand encore, des femmes, le goût du jeu et le sens de l'humour...

Nous n'avons pas voulu, d'abord, composer une affiche, mais réunir des acteurs de talent, qui ont su s'effacer devant leur personnage et faire revivre des figures de légende dans toute leur vérité... Regardez Brandauer, Seweryn, Cluzet, tous ! Ils ont, en tant qu'acteur, la dimension de leur personnage.

— *Et pourquoi, Alexandre Mnouchkine, après tant de films produits par vous, celui-là, aujourd'hui ?*

— Parce que je pensais que c'était impossible.

Propos recueillis par
Claude Philippot et Daphné Victor



Tableau chronologique de la Révolution Française

1787

- 22 février Réunion de l'assemblée des notables.
8 avril Renvoi de Calonne ; ministère Loménie de Brienne.
25 mai Dissolution de l'assemblée des notables.
Juin-août Le Parlement de Paris refuse d'enregistrer les édits de Loménie de Brienne et en appelle aux Etats Généraux ; les parlementaires sont exilés.
Septembre Négociation entre Loménie de Brienne et le Parlement de Paris.
17 septembre La Constitution américaine est adoptée par le Congrès.
Novembre Edit de tolérance.
19 novembre Séance royale au Parlement de Paris ; Louis XVI ordonne l'enregistrement des édits financiers et exile Philippe d'Orléans à Villers-Cotterêts.

1788

- 3 mai Le Parlement de Paris publie une *Déclaration des lois fondamentales du royaume*.
5 mai Arrestation des conseillers au Parlement Duval d'Eprémèsnil et Gouillard de Monsabert.
8 mai Réforme judiciaire de Lamoignon qui réduit les pouvoirs des parlements.
Mai Résistance des parlements de province.
7 juin "Journée des tuiles" à Grenoble.
5 juillet Le Conseil du roi prescrit de faire des recherches sur les Etats Généraux précédents.
21 juillet Assemblée de Vizille.
8 août Les Etats Généraux sont convoqués pour le 1er mai 1789.
24-26 août Renvoi de Loménie de Brienne et rappel de Necker.
Septembre Rétablissement des parlements ; le Parlement de Paris demande que les Etats Généraux soient convoqués dans les formes de 1614.

- 5 octobre Convention d'une seconde assemblée des notables.
6 novembre Réunion de l'assemblée des notables.
Novembre Sieyès publie *l'Essai sur les privilèges*.
27 décembre Le Conseil du roi se prononce pour le doublement de la représentation du Tiers.

1789

- Janvier Sieyès publie *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?*
24 janvier Règlement électoral pour les Etats Généraux.

LES ANNEES LUMIERE

- Mars Début des élections aux Etats Généraux. Rédaction des cahiers de doléances.
26-28 avril Emeute "Réveillon" à Paris.
4 mai Procession d'ouverture des Etats Généraux à Versailles.
5 mai Ouverture des Etats Généraux.
6 mai Les députés du Tiers demandent la vérification en commun des pouvoirs des députés des trois ordres.
4 juin Mort du dauphin.
10 juin Le Tiers décide de commencer seul la vérification des pouvoirs.
13 juin Trois curés poitevins quittent la Chambre du clergé pour rejoindre le Tiers.
17 juin Le Tiers se constitue en Assemblée nationale.
19 juin Le clergé décide de se réunir au Tiers après un scrutin serré.
20 juin Serment du Jeu de Paume.
23 juin Séance royale où Louis XVI expose son programme et ordonne aux ordres de siéger séparément ; la séance terminée, les députés du Tiers et une partie de ceux du clergé refusent de quitter la salle contrairement aux ordres du roi.

25 juin Quarante-sept députés de la noblesse rejoignent le Tiers.
 27 juin Le roi enjoint au clergé et à la noblesse de se réunir au Tiers.
 Fin juin-début juillet Mouvement de troupes vers Paris et Versailles.
 11 juillet Démission de Necker.
 14 juillet Prise de la Bastille ; son gouverneur, Launay, et le prévôt des marchands, Flesselles, sont assassinés.
 16 juillet Rappel de Necker.
 17 juillet Louis XVI arbore la cocarde à l'Hôtel de Ville de Paris où il est reçu par Bailly, le nouveau maire.
 Fin juillet-août Insurrections paysannes et Grande Peur en province.
 22 juillet Meurtres de Foulon de Doué et Bertier de Sauvigny à Paris.
 4 août Destruction du régime féodal. Abolition des privilèges.
 24 août L'Assemblée décrète la liberté de la presse.
 26 août Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
 10 septembre L'Assemblée rejette l'institution d'une seconde chambre.
 11 septembre Le roi se voit accorder un veto suspensif (droit de refuser la promulgation des lois pendant deux législatures).
 1er octobre Banquet royal à Versailles en l'honneur du Régiment de Flandre : la cocarde tricolore est piétinée.
 5 octobre Marche des femmes de Paris sur Versailles.
 6 octobre Le roi est ramené à Paris ; l'Assemblée va s'installer à Paris peu après.
 29 octobre Décret du " marc d'argent ".
 2 novembre Les biens du clergé sont mis à la disposition de la nation.
 7 novembre L'Assemblée décide que les ministres ne pourront être pris en son sein.
 Décembre Nouvelle organisation territoriale : les départements et les municipalités.
 19 décembre Création des assignats.

1790

13 février Abolition des vœux monastiques.

13 avril L'Assemblée refuse de déclarer la religion catholique religion d'Etat.
 17 avril Les assignats ont cours comme monnaie.
 Avril-juin Affrontements entre protestants et catholiques dans le Sud de la France.
 12 juillet Vote de la Constitution civile du clergé.
 14 juillet Fête de la Fédération à Paris, au Champ-de-Mars.
 31 août La mutinerie de la garnison suisse de Nancy est réprimée par Bouillé.
 4 septembre Démission de Necker.
 Novembre Publication des *Réflexions sur la révolution de France* de Burke.
 27 novembre Les ecclésiastiques fonctionnaires publics doivent prêter serment à la Constitution.

1791

2 mars Loi d'Allarde : suppression des corporations.
 10 mars et 13 avril Brefs pontificaux condamnant la Constitution civile du clergé.
 2 avril Mort de Mirabeau ; le 4, son corps est déposé dans l'église Saint-Genève transformée en Panthéon le 3.
 18 avril Louis XVI ne peut quitter Paris pour aller célébrer ses pâques à Saint-Cloud.
 16 mai Vote de la non-rééligibilité des Constituants à la prochaine Assemblée législative.
 14 juin Loi Le Chapelier interdisant les coalitions.
 20 juin Louis XVI et Marie-Antoinette fuient Paris.
 21 juin Arrestation de la famille royale à Varennes.
 25 juin Le roi est ramené à Paris.
 17 juillet La Garde nationale, commandée par La Fayette, réprime une manifestation au Champ-de-Mars.
 Août-septembre Révision de la Constitution.
 27 août Suppression du " marc d'argent " pour l'éligibilité à l'Assemblée mais augmentation du cens électoral.

- 14 septembre Louis XVI prête serment à la Constitution ; Avignon et le Comtat Venaissin sont réunis à la France.
- 30 septembre Dernière séance de l'Assemblée constituante.
- 1er octobre Première séance de l'Assemblée législative.
- 29 novembre Les ecclésiastiques réfractaires au serment sont déclarés suspects.

1792

- 9 février Décret confisquant les biens des émigrés.
- 3 mars Emeute d'Etampes au cours de laquelle le maire Simoneau, qui s'opposait à la taxation des grains, est tué.
- 20 avril La guerre est déclarée au roi de Bohême et de Hongrie.
- 27 mai Décret sur la déportation des prêtres réfractaires.
- 8 juin Décret sur la formation d'un camp de fédérés à Paris.
- 11 juin Louis XVI oppose son veto aux décrets des 27 mai et 8 juin.
- 12 juin Renvoi des ministres Roland, Clavière et Servan par Louis XVI ; l'Assemblée leur renouvelle sa confiance.
- 20 juin La foule envahit les Tuileries pour contraindre le roi à lever son veto ; Louis XVI refuse de céder mais doit coiffer le bonnet rouge. Naissance de "La Marseillaise".
- 11 juillet L'Assemblée proclame "la Patrie en danger".
- 3 août Publication du Manifeste de Brunswick.
- 10 août Le château des Tuileries est pris d'assaut ; Louis XVI, réfugié au sein de l'Assemblée, est suspendu.
- 11 août Constitution d'un Conseil exécutif où Danton est ministre de la Justice, Roland ministre de l'Intérieur, Clavière ministre des Finances, et Servan ministre de la Guerre.

LES ANNEES TERRIBLES

- 13 août La famille royale est incarcérée au Temple sous la surveillance de la Commune de Paris.

- 19 août La Fayette, n'ayant pu entraîner son armée à marcher sur Paris, rejoint les Autrichiens qui l'interrompent.
- 23 août Chute de Longwy.
- 30 août Prise de Verdun.
- 2-5 septembre Massacre de prisonniers dans les prisons parisiennes. A la fenêtre de sa prison du Temple, la Reine voit apparaître la tête de la Princesse de Lamballe, brandie par la foule au bout d'une pique.
- 20 septembre Victoire de Valmy ; dernière séance de l'Assemblée législative : elle décrète le divorce et la laïcisation de l'état civil.
- 21 septembre La Convention se réunit et abolit la royauté. L'An 1 de la République est proclamé.
- 27 septembre La Convention renouvelle l'incompatibilité des fonctions de ministre et de député ; Roland opte pour le ministère et Danton pour la députation.
- 9 octobre Les émigrés rentrés sont passibles de la peine de mort dans les vingt-quatre heures.
- 6 novembre Dumouriez bat les Autrichiens à Jemmapes.
- 7 novembre Rapport de Mailhe concluant au jugement de Louis XVI par la Convention.
- 13 novembre Saint-Just déclare qu'on doit moins juger le roi que le combattre.
- 14 novembre Entrée des troupes françaises à Bruxelles.
- 20 novembre Découverte de "l'armoire de fer" contenant les papiers de la famille royale au château des Tuileries.
- 27 novembre La Savoie est réunie à la France.
- 3 décembre Robespierre demande la mort du roi.
- 11 décembre Première comparution de Louis XVI devant la Convention.
- 26 décembre Seconde comparution de Louis XVI.
- 27 décembre Motion de Salle demandant l'appel au peuple dans le jugement du roi.

- 4 janvier Barère récuse la thèse de l'appel au peuple soutenue par Buzot et Vergniaud dans le procès de Louis XVI.
- 16-18 janvier La Convention vote la mort du roi.
- 21 janvier Exécution de Louis XVI, place de la Révolution.
- 22 janvier Roland démissionne du ministère de l'Intérieur.
- 1er février Déclaration de guerre à l'Angleterre et à la Hollande.
- 24 février La Convention décrète la levée de 300 000 hommes.
- Début mars Contre-offensive autrichienne en Belgique tandis que Dumouriez poursuit ses desseins en Hollande.
- 7 mars Déclaration de guerre à l'Espagne.
- 9 mars La Convention décrète l'envoi de représentants en mission dans les départements.
- 10 mars Création du Tribunal criminel extraordinaire (le Tribunal révolutionnaire).
- 10-11 mars Massacres de Machedoul (début de l'insurrection vendéenne).
- 18 mars Défaite de Dumouriez à Neerwinden.
- 19 mars Une armée républicaine est défaite par les Vendéens à Pont-Charrault.
- 21 mars Institution des comités révolutionnaires de surveillance locaux.
- 4 avril Dumouriez passe aux Autrichiens, emmenant avec lui le duc de Chartres (futur Louis-Philippe).
- 6 avril Premier Comité de Salut public dont les membres les plus importants sont Danton et Barère.
- 24 avril Marat, décrété d'accusation par la Convention, le 13, est acquitté par le Tribunal révolutionnaire et porté en triomphe à la Convention.
- 4 mai La Convention décrète le Maximum du prix des grains.
- 10 mai La Convention abandonne la salle du Manège pour siéger aux Tuileries.
- 18 mai Création de la Commission des douze, dont les membres sont Girondins, chargée d'enquêter sur la Commune de Paris.
- 24 mai La Commission des douze fait arrêter Hébert, substitut du procureur de la Commune de Paris, et Varlet, un des chefs des Enragés.
- 25 mai Isnard menace les représentants de la Commune venus demander la libération d'Hébert.
- 29 mai A Lyon, la municipalité est aux mains des Girondins et des royalistes.
- 31 mai Les sections de Paris envahissent la Convention.
- 2 juin Coup de force des sections parisiennes contre la Convention : chute des Girondins.
- Juin Moins d'une soixantaine d'administrations départementales protestent contre le coup de force parisien.
- 9 juin Prise de Saumur par les Vendéens.
- 18 juin Prise d'Angers par les Vendéens.
- 24 juin La Convention vote la Constitution qui ne sera pas appliquée. Sur ordre du Conseil Municipal, le second Dauphin est arraché à sa mère pour être confié au cordonnier Simon.
- 25 juin Jacques Roux présente à la Convention une pétition au nom des Cordeliers (le "Manifeste des Enragés").
- 29 juin Nantes repousse les Vendéens.
- Juillet Publication des Contributions destinées à rectifier le jugement du public sur la Révolution française par Fichte.
- 10 juillet Renouvellement du Comité de Salut public ; il se compose à cette date de Barère, Couthon, Gasparin, Hérault de Séchelles, R. Lindet, Prieur de la Marne, Jean Bon Saint-André, Saint-Just et Thuriot.
- 13 juillet Assassinat de Marat.
- 14 juillet Exécution de Charlotte Corday.
- 17 juillet Exécution de Chalier à Lyon.
- 23 juillet Capitulation de Mayenne ; la garnison française sera affectée dans l'Ouest.
- 27 juillet Robespierre entre au Comité de Salut public (il remplace Gasparin).
- 28 juillet Capitulation de Valenciennes.
- 1er août La Convention décide la destruction de la Vendée.
- 14 août Entrée de Carnot et de Prieur de la Côte-d'Or au Comité de Salut public.

23 août La Convention décrète la levée en masse.
 24 août Création du Grand Livre de la dette publique.
 27 août Toulon se livre aux Anglais.
 5 septembre La Terreur est mise à l'ordre du jour par la Convention envahie par les sans-culottes ; arrestation de J. Roux.
 6 septembre Entrée de Collot d'Herbois et de Billaud-Varenne au Comité de Salut public.
 8 septembre Victoire de Houchard à Hondschoote.
 9 septembre Organisation de l'armée révolutionnaire.
 11 septembre Le Maximum des grains et fourrages est décrété.
 17 septembre Vote de la loi des suspects.
 19 septembre Kléber et l'armée de Mayence sont battus par les Vendéens à Torfou.
 29 septembre Vote du Maximum général.
 9 octobre Prise de Lyon par l'armée de la Convention.
 10 octobre La Convention proclame le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix.
 16 octobre Jourdan bat les Autrichiens à Wattignies ; Marie-Antoinette est exécutée.
 17 octobre Les Vendéens sont battus à Cholet par Kléber et Marceau ; c'est à la suite de cette défaite qu'ils vont franchir la Loire.
 31 octobre Exécution des Girondins.
 7 novembre Séance de déchristianisation à la Convention.
 8 novembre Exécution de Mme Roland.
 10 novembre Fête de la Raison à Notre-Dame de Paris.
 11 novembre Exécution de Bailly.
 14 novembre Les Vendéens échouent à prendre Granville.
 17 novembre Arrestation de Basire, Chabot et Delaunay compromis dans le scandale de la liquidation de la Compagnie des Indes.
 21-22 novembre Robespierre et Danton s'attaquent aux mascarades antireligieuses.
 24 novembre Application du calendrier républicain.

29 novembre (9 frimaire an II) Exécution de Barnave.

4 décembre (14 frimaire) Organisation du gouvernement révolutionnaire.

5 décembre (15 frimaire) Parution du premier numéro du *Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins.

12 décembre (22 frimaire) L'armée républicaine écrase les Vendéens au Mans.

19 décembre (29 frimaire) Reprise de Toulon.

23 décembre (3 nivôse) Victoire républicaine de Savenay sur les Vendéens ; la guerre de l'Ouest va s'effiloche en guérilla.

1794

Nivôse

23 (12 janv.) L'affaire de la Compagnie des Indes est débattue à la Convention.

27 (16 janv.) Marseille s'appellera Ville-sans-Nom.

28 (17 janv.) Colonnes infernales du Gal Turreau en Vendée.

Pluviôse

9 (28 janv.) Robespierre dénonce aux Jacobins les crimes de l'Angleterre.

13 (1er fév.) Crédit de dix millions pour secourir les indigents.

16 (4 fév.) Suppression de l'esclavage dans les colonies françaises.

22 (10 fév.) Suicide et mort de Jacques Roux dans sa prison.

24 (12 fév.) Momoro dénonce aux Cordeliers le modérantisme des Jacobins.

Ventôse

3 (21 fév.) Barère présente à la Convention le tableau du "maximum général".

8 (26 fév.) Sur le rapport de Saint-Just, la Convention décrète le séquestre des biens des suspects et leur distribution aux indigents.

9 (27 fév.) Sanctions plus sévères contre les accapareurs de denrées.

13 (3 mars) Création de Commissions populaires pour "trier" les suspects.

14 (4 mars) Les Cordeliers appellent à l'insurrection.

16 (6 mars) Rapport de Barère sur l'extinction de la mendicité.

23 (13 mars) Arrestation d'Hébert et de ses amis.

Germinal

4 (24 mars) Fin du procès des Hébertistes. Exécution des principaux militants sans-culottes.

7 (27 mars) Licenciement de l'armée révolutionnaire.

8 (28 mars) Suicide de Condorcet.

10 (30 mars) Arrestation de Danton et de Camille Desmoulins.

12 (1er avril) Création d'un Bureau de Police au Comité de salut public.

13 (2 avril) Suppression du Conseil exécutif provisoire. Les ministres sont remplacés par des Commissions.

13-17 (2-6 avril) Procès, condamnation et exécution des Dantonistes.

21-24 (10-13 avril) Procès dit "de la conspiration du Luxembourg". Exécution des veuves d'Hébert et de Desmoulins.

25 (14 avril) Les cendres de J.-J. Rousseau seront transférées au Panthéon.

26 (15 avril) Rapport de Saint-Just sur la "Police générale de la République". Interdiction aux nobles et aux étrangers de résider à Paris et dans les places de guerre.

Floréal

11 (30 avril) Les Autrichiens s'emparent de Landrecies.

18 (7 mai) La Convention reconnaît l'existence de l'Être Suprême.

19 (8 mai) Exécution de 27 fermiers généraux, dont Lavoisier.

21 (10 mai) Création de la Commission populaire d'Orange.

22 (11 mai) Institution du grand Livre de la Bienfaisance nationale.

23 (12 mai) Arrestation à Londres des démocrates anglais.

Prairial

3-4 (22-23 mai) Tentatives d'assassinats contre Robespierre et Collot-d'Herbois.

7 (26 mai) Interdiction de faire des prisonniers anglais et hanovriens.

10 (29 mai) Jourdan victorieux à Dinant prend le commandement de l'Armée de Sambre-et-Meuse.

13 (1er juin) Création de l'École de Mars qui remplace l'ancienne École militaire.

14 (2 juin) Bataille navale au large d'Ouessant. Episode du *Vengeur*.

16 (4 juin) Robespierre élu président de la Convention.

20 (8 juin) Fête de l'Être Suprême.

22 (10 juin) Réforme du Tribunal révolutionnaire qui inaugure la Grande Terreur.

29 (17 juin) Procès des "Chemises rouges".

Messidor

3 (21 juin) Paoli offre la Corse au roi d'Angleterre.

7 (25 juin) A Saint-Domingue, Toussaint-Louverture se rallie à la République.

8 (26 juin) Victoire de Jourdan à Fleurus contre les Autrichiens.

17 (5 juillet) La Commune de Paris approuve le nouveau "maximum" des salaires.

20 (8 juillet) Les troupes françaises entrent à Bruxelles.

26 (14 juillet) Le représentant Fouché est exclu des Jacobins.

Thermidor

1er (19 juillet) Insurrection genevoise favorable à la France.

4-5 (22-23 juillet) Séances communes des Comités de Gouvernement. Tentatives de réconciliation.

8 (26 juillet) Dernier discours de Robespierre à la Convention et aux Jacobins.

9 (27 juillet) Robespierre, son frère, Couthon, Saint-Just, Le Bas, décrétés d'accusation et hors-la-loi.

10-12 (28-30 juillet) Exécution à Paris de 105 Robespierristes.

(Paru dans "La Révolution 1770-1880" de François Furet - Editions Hachette et "Nouvelle histoire de la France Contemporaine" de Michel Vovelle et Marc Bouloiseau - Collection Point-Seuil)

Table de concordance

VENDEMAIRE
1...22 sept 1793

BRUMAIRE
1...22 octobre

PRIMAIRE
1...21 novembre

NIVOSE
1...21 décembre
12...1er janv. 1794

PLUVIOSE
1...20 janvier

VENTOSE
1...19 février

GERMINAL
1...21 mars

FLOREAL
1...20 avril

PRAIRIAL
1...20 mai

MESSIDOR
1...19 juin

THERMIDOR
1...19 juillet

FRUCTIDOR
1...18 août

LA RÉALISATION DE "LA RÉVOLUTION FRANÇAISE"

LES RECHERCHES

Indépendamment des recherches effectuées pour les besoins de l'écriture du scénario, les travaux des documentalistes ont notamment porté sur :

■ La reconstitution des décors

Disparus ou inutilisables et notamment :

- L'HOTEL DE VILLE (réalisation d'un trucage optique utilisant une maquette à l'échelle 1/12).
- LA PLACE DE LA RÉVOLUTION (actuelle Place de la Concorde), reconstitution de l'Hôtel Crillon et de l'Hôtel du Garde-Meuble sous forme de maquettes.
- LE TEMPLE (réalisation d'une maquette du sommet de la Tour aujourd'hui disparue).
- LES RUES : accessoires d'éclairages et voirie, boutiques, charrettes, carrosses, marchands ambulants et petits métiers, ont fait l'objet de recherches minutieuses.
- LE MOULIN DE VALMY a été reconstruit à l'identique et en vraie grandeur sur les lieux du tournage dans la région de Nevers.

■ La reconstitution des costumes militaires et civils

Les recherches ont permis :

- Le relevé des patrons au Musée du Costume.
- Le tissage de soies destinées à la fabrication des costumes de cour a été réalisé à Lyon à partir des cartons d'époque conservés par les "Soyeux".
- L'utilisation des portraits d'époque réalisés par :
 - Mme Vigée Lebrun (La cour)
 - Boilly (La Bourgeoisie)
 - Reynolds (l'Aristocratie)
 - Gainsborough (l'Aristocratie)
 - Lesueur (Le peuple et les gardes nationaux).
- Les chapeaux ont été réalisés selon les gravures du "Journal des Modes".
- Les coiffures ont été inspirées des recherches sur le coiffeur Léonard, qui coiffait la Reine et tenait boutique à Paris.
- Certains costumes militaires, introuvables dans les stocks des loueurs, ont été réalisés spécialement pour le film : parmi eux, ceux du régiment de Flandres, de la garde française, des gardes du corps royaux.
- Les autres uniformes ont été regalonnés et retouchés par l'atelier, sous la direction d'un spécialiste des costumes militaires : ils avaient été loués à Londres, Paris, Rome, Vienne et Berlin.

■ Les accessoires

Les armes ont été louées et fabriquées en grand nombre selon les modèles de l'époque. Les canons qui ont fait le succès des Français à Valmy ont été reconstitués selon le modèle Gribeauval.

L'atelier de serrurerie du Roi, les outils des imprimeries, les mets servis aux dîners représentés à la cour ou à la ville, les jeux et les cartes à jouer utilisés à la cour et dans les cafés ont fait l'objet de recherches minutieuses en vue de leur reconstitution.

Les lettres écrites par le Roi et la Reine, celles qu'ils reçoivent, ont été copiées à partir des originaux par un graphologue.

■ Les personnages

Une équipe d'historiens a collecté les informations les plus détaillées sur les personnages : leur apparence physique, leur santé, leurs habitudes vestimentaires, leur caractère et leurs habitudes de vie, en ayant recours aux mémoires et à l'iconographie du temps.

Chaque personnage a fait l'objet d'une fiche détaillée, utilisée par les responsables du casting, les costumiers, les maquilleurs et posticheurs, et bien sûr, par la mise en scène.

Les recherches sur les personnages ont évidemment guidé le choix des interprètes du film.

■ Les scènes militaires

Le service des canons à Valmy, le port des armes par les différentes troupes engagées, les ordres donnés, le dispositif des troupes et les manœuvres ont fait l'objet d'études conduites par des spécialistes de l'histoire militaire présents sur le tournage : ceux-ci ont bénéficié des documents disponibles au musée de l'armée et dans les régiments ayant participé au tournage : le 7ème R.A. de Nevers était en effet présent à Valmy.

Les drapeaux des différents régiments engagés ont été reproduits par les peintres décorateurs sur les indications du conseiller militaire.

Celui-ci a également supervisé la fabrication en atelier des selleries et tapis de selle, tandis qu'un conseiller équestre coordonnait l'entraînement à cheval des acteurs et l'intervention des cascadeurs-cavaliers.

LES EQUIPES DE TOURNAGE

Les deux metteurs en scène dirigent chacun une équipe complète, les deux parties du tournage (1ère et 2ème époque) étant réalisées en même temps.

Le plan de travail a dû tenir compte de l'obligation de répartir le temps de tournage des comédiens entre les deux équipes et de la nécessité de planifier en alternance les décors communs.

Le devis du tournage a été établi sur la base des temps de tournages suivants :

- 18 jours en Octobre 1988 (Tarascon, Nevers, Fontainebleau).
- 80 jours - équipe R. Enrico du 16 Janvier au 26 Mai 1989.
- 87 jours - équipe R. Heffron du 19 Janvier au 24 Mai 1989.

DECORS

Certains décors intérieurs importants ont été reconstitués en studio à Joinville :

- . la Salle du Manège où s'est réunie l'Assemblée Constituante,
- . la Salle des Machines où se tenait la Convention,
- . la Salle des Menus Plaisirs où les Etats-Généraux et la première Assemblée Nationale ont été réunis,
- . l'Imprimerie de "l'Ami du peuple" de Marat.

D'autres intérieurs (le tribunal révolutionnaire, les intérieurs de la maison Duplay, le bureau Danton...) sont réalisés en studio.

Grâce au soutien de la Caisse des monuments historiques et à la compréhension des propriétaires privés, le film a bénéficié des cadres les plus prestigieux du patrimoine français : Versailles d'abord, avec la Galerie des Glaces et l'Opéra où a eu lieu le banquet royal offert au régiment de Flandres, les châteaux de Maintenon, Vincennes, Champs-sur-Marne, Saussay, d'Aunoy, Chantilly, l'Hôtel de la Monnaie à Paris, le château du Duc d'Epéron à Cadillac (Aquitaine), le château de Maisons-Lafitte, le château de Guermantes, le château de Vaux-le-Vicomte, le Palais Rohan à Strasbourg, le château de Saint-Cloud, celui de Fontainebleau...

Les rues de Paris sont reconstituées partiellement à Paris et à Senlis et surtout à Bordeaux. La rue de la Fusterie, située dans le vieux Bordeaux, a retrouvé sur deux cents mètres l'aspect et l'animation du quartier de l'Odéon au 18ème siècle. Boutiques et façades ont été modifiées, les trottoirs recouverts, carrosses et tombereaux ont remplacé pendant une dizaine de jours les automobiles, les boutiques de Simon (le cordonnier) et celle de Legendre (le boucher) qui habitaient le quartier de l'Odéon comme la plupart des protagonistes de la Révolution ont été scrupuleusement reconstituées.

Un atelier de maquettes, dirigé par Emilio Ruiz, un artiste et technicien mondialement connu, a été installé à Joinville pour reconstituer plusieurs décors extérieurs :

- . l'Hôtel de Ville de Paris,
- . les bâtiments du "Garde-Meuble", actuellement Ministère de la Marine et de l'Hôtel de Crillon (Place de la Concorde),
- . la Tour du Temple,
- . le plafond des "Menus Plaisirs".

Des ateliers spécialisés : serruriers, peintres décorateurs, modélistes et spécialistes des effets spéciaux ont conçu et fabriqué des mannequins, doublures des acteurs interprétant des victimes de la guillotine, les drapeaux et banderolles, des armes factices, et de nombreux accessoires de jeux.

Les recherches des professionnels des ateliers spécialisés ont permis la mise au point de matériaux adaptés à la fabrication en série de pièces peu coûteuses : armes factices, selleries, sabots, pièces de costumes, destinés aux figurants "Back Lines". Le travail de l'atelier de patine a transformé ces matériaux modestes pour leur donner l'apparence somptueuse des cuirs, des étoffes, des bois dorés et des bronzes de l'époque.

COSTUMES

Un atelier de couture regroupant les meilleurs spécialistes d'Europe a conçu les patrons d'une centaine de modèles originaux de costumes complets, représentatifs des classes

sociales (cour, aristocratie, bourgeoisie, peuple) et des époques concernées : de 1789 qui marque la fin des extravagances de la mode de l'ancien régime à 1794 qui met fin à l'austérité vestimentaire de la terreur.

A partir des patrons créés par lui, l'atelier a réalisé des prototypes dont la confection a été confiée à plusieurs maisons anglaises, italiennes et françaises. Au total, 1.500 à 2.000 costumes ont été fabriqués spécialement à partir de 70 prototypes, 80 costumes ont été créés pour les cinq principaux acteurs, 600 ont été créés ou loués pour les 170 autres acteurs, et près de 40.000 costumes ont habillé les figurants.

L'atelier de Joinville a également supervisé la fabrication des passementeries, la recherche de dentelles et de bijoux, dont certains, portés par la Reine, sont d'époque.

La plupart des chapeaux ont été réalisés par l'atelier sous la direction d'une chapelière spécialiste de la période. 500 chapeaux et 500 charlottes ont ainsi été confectionnés.

Les hermines royales, portées par Louis XVI et Marie-Antoinette, lors de la cérémonie d'ouverture des Etats-Généraux, ont été fabriquées par la maison Révillon sur le modèle retrouvé des tenues royales d'apparat. L'habillement des interprètes et figurants des scènes les plus nombreuses a fait appel à des effectifs d'habilleuses pouvant atteindre une quarantaine, les jours de tournage à grande figuration, presque autant de maquilleurs et coiffeurs étant également requis.

FIGURATION MILITAIRE ET CIVILE

- 1) La contribution de l'Armée Française a permis de réunir les effectifs nécessaires à la reconstitution des scènes de batailles :
 - Le franchissement de la frontière française par les Autrichiens a été réalisé près de Nevers avec un effectif de 600 soldats.
 - La bataille de Valmy, reconstituée près de Nevers avec le même effectif, a réuni les troupes du 7ème R.A. de Nevers, du 511ème régiment du train d'Auxonne, et du 602ème régiment de circulation routière de Dijon.
 - La prise de la Bastille a réuni à Tarascon les effectifs de la base aéronavale de Nimes et ceux de la 3ème région maritime de Toulon qui ont figuré les Suisses de Salis-Samade et les gardes françaises.
 - La Garde Républicaine à cheval a participé à Fontainebleau, Senlis et Compiègne à de nombreuses séquences (exécution de Nancy, arrestation du carrosse royal à Sainte Menehould, réunion des troupes de fédérés dans la région parisienne). Les chevaux et cavaliers mis à la disposition de la production par la garde républicaine ont atteint l'effectif de cent à l'occasion du tournage de la séquence reconstituant les incidents ayant eu lieu à la frontière belge. La charge de cavalerie reconstituée dans cette séquence a réuni les effectifs du 6ème régiment de cuirassiers d'Olivet.
 - Enfin, l'Armée de l'Air a participé avec les effectifs de la 3ème région aérienne au tournage à Bordeaux des scènes de rues.
- 2) 32.000 journées de figuration civile ont été réparties sur le plan de travail. Une partie des figurants a été organisée comme une véritable "troupe", en particulier les élus de la convention, qu'un conseiller historique a entraîné à se comporter et réagir comme les conventionnels.

Alexandre Mnouchkine

(Producteur)

- Pour les films Ariane
- 1938 ALERTE EN MEDITERRANNEE de Léo Joannon
 - 1939 L'EMIGRANTE de Léo Joannon
 - 1946 TANT QUE JE VIVRAI de Jacques de Baroncelli
 - 1947 NON COUPABLE de Henri Decoin
L'AIGLE A DEUX TETES de Jean Cocteau
 - 1948 LES PARENTS TERRIBLES de Jean Cocteau
 - 1951 FANFAN LA TULIPE de Christian Jaque
 - 1955 MADAME DU BARRY de Christian Jaque
LA MADELON de Jean Boyer
SI TOUS LES GARS DU MONDE de Christian Jaque
 - 1956 LES AVENTURES DE TILL L'ESPIEGLE de Gérard Philippe
 - 1957 CLUB DE FEMMES de Ralph Habib
LA LOI C'EST LA LOI de Christian Jaque
 - 1959 UNE PARISIENNE de Michel Boisrond
RUE DES PRAIRIES de Denys de la Patellière
BABETTE S'EN VA-T-EN GUERRE de Christian Jaque
 - 1960 L'AMANT DE CINQ JOURS de Philippe de Broca
 - 1961 CARTOUCHE de Philippe de Broca
 - 1963 L'HOMME DE RIO de Philippe de Broca
 - 1964 LE TRAIN de John Frankenheimer
 - 1967 LES TRIBULATIONS D'UN CHINOIS EN CHINE de Philippe de Broca
VIVRE POUR VIVRE de Claude Lelouch
MISE A SAC de Alain Cavalier
 - 1968 LES GAULOISES BLEUES de Michel Cournot
LA CHAMADE de Alain Cavalier
 - 1969 UNE INFINIE TENDRESSE de Pierre Jallaud
L'AMERICAIN de Marcel Bozzuffi
UN HOMME QUI ME PLAIT de Claude Lelouch
LA VIE, L'AMOUR, LA MORT de Claude Lelouch
 - 1970 LE VOYOU de Claude Lelouch
 - 1971 L'AVENTURE C'EST L'AVENTURE de Claude Lelouch
 - 1973 LE MAGNIFIQUE de Philippe de Broca
 - 1974 STAVISKY de Alain Resnais
 - 1975 L'INCORRIGIBLE de Philippe de Broca
 - 1977 TENDRE POULET de Philippe de Broca
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE de Claude Lelouch
 - 1979 L'HOMME EN COLERE de Claude Pinoteau
 - 1980 ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER de Philippe de Broca
PSY de Philippe de Broca
 - 1981 LE PROFESSIONNEL de Georges Lautner
GARDE A VUE de Clauder Miller
 - 1982 LA BALANCE de Bob Swain
 - 1983 LE MARGINAL de Jacques Deray
 - 1985 HOLD UP de Alexandre Arcady
 - 1986 LE NOM DE LA ROSE de Jean-Jacques Annaud
CONTROLE de Giuliano Montaldo
 - 1989 LA REVOLUTION FRANÇAISE :
 - LES ANNEES LUMIERE de Robert Enrico
 - LES ANNEES TERRIBLES de Richard Heffron

Robert Enrico

(Réalisateur)

Né en avril 1931. C'est en 1961 que Robert Enrico réalise sa première œuvre de fiction d'après une nouvelle d'Ambrose Bierce, auteur américain de la RIVIERE DU HIBOU qui obtient le Grand Prix de Tours (1961), la Palme d'Or du Festival de Cannes (1962) et un Oscar à Hollywood (1964).

Il écrit et réalise son premier long métrage en 1962, LA BELLE VIE, qui obtient le Prix Jean Vigo (1963).

En 1964, Robert Enrico est nommé réalisateur à l'ORTF et y tourne sa première dramatique LA REDEVANCE DU FANTOME d'après Henry James. Il obtient le Prix Albert Ollivier (meilleure dramatique 1965).

Robert Enrico a réalisé dix sept longs métrages pour le grand écran, et dirigé les plus grandes vedettes françaises : Bourvil et Lino Ventura dans LES GRANDES GUEULES (1963), Alain Delon, Lino Ventura dans LES AVENTURIERS (1966), Jean-Paul Belmondo dans HO, Brigitte Bardot, Lino Ventura dans BOULEVARD DU RHUM et LE VIEUX FUSIL avec Romy Schneider et Philippe Noiret qui obtient en 1975 "Le César des Césars".

En 1983, il réalise AU NOM DE TOUS LES MIENS avec Michael York, Jacques Penot et Macha Méril, et en 1987, DE GUERRE LASSE avec Nathalie Baye, Pierre Arditi et Christophe Malavoy.

Parallèlement, il s'attache à écrire et à réaliser plusieurs autres courts métrages parmi lesquels des sujets de fiction et des films d'entreprises qui ont reçu les récompenses les plus prestigieuses, en France (Biarritz) et à l'étranger, (Industrial Film Festival de Chicago, Festival de Berlin).

FILMOGRAPHIE

- | | |
|--|---|
| 1957 A CHACUN SON PARADIS
(avec Luciano Emmer) | 1974 LE SECRET |
| 1962 AU CŒUR DE LA VIE
(Formé de trois courts métrages)
— CHIMAYA
— L'OISEAU MOQUEUR
— LA RIVIERE DU HIBOU | 1975 LE VIEUX FUSIL |
| 1963 LA BELLE VIE | 1976 UN NEVEU SILENCIEUX |
| 1965 LES GRANDES GUEULES | 1977 PLUS VITE QUE LE SOLEIL (C.M.) |
| 1966 LES AVENTURIERS | 1979 L'EMPREINTE DES GEANTS |
| 1968 TANTE ZITA | 1980 PILE OU FACE
L'ESCLAVE (C.M.) |
| 1969 HO ! | 1983 AU NOM DE TOUS LES MIENS |
| 1971 UN PEU, BEAUCOUP,
PASSIONNEMENT | 1985 ZONE ROUGE |
| 1972 BOULEVARD DU RHUM | 1986 LE HERISSON (TV) |
| 1973 LES CAIDS | 1987 DE GUERRE LASSE
SPORTIVEMENT VOTRE (C.M.)
PARFUM D'AVENTURE (C.M.) |
| | 1989 LA REVOLUTION FRANÇAISE
— LES ANNEES LUMIERE |

Richard T. Heffron

(Réalisateur)

Richard T. Heffron est un des réalisateurs les plus actifs et les plus prestigieux de la télévision et du cinéma américains. Venu du documentaire, il a abordé avec succès des genres aussi divers que la fresque historique (NORD ET SUD, NAPOLEON AND JOSEPHINE), la science-fiction (LES RESCAPES DU FUTUR), le western (JE NE COMBATTRAIS PLUS JAMAIS, sur l'odyssée de la tribu indienne des Nez-Percés) et le thriller (J'AURAI TA PEAU, d'après Mickey Spillane).

Né à Chicago le 6 octobre 1930, Heffron reçoit une formation politique à Harvard, où il passe en 1954 un diplôme de Relations internationales. Il se consacre quelque temps au théâtre, puis entre à la KETC de St. Louis, où il écrit et réalise une émission pour enfants : "The Finder".

En 1957, il commence à écrire et à réaliser des documentaires et des films politiques sous l'égide de la Fondation Guggenheim. Il voyage pendant dix ans à travers l'Amérique Centrale et l'Asie, réalisant des films sur des personnalités politiques comme Robert Kennedy et George McGovern, qui lui vaudront plusieurs prix aux Festivals de Berlin, Edimbourg, etc.

Revenu à la télévision à la fin des années soixante, Heffron collabore notamment à la série "The Bold Ones", et signera une vingtaine de pilotes, téléfilms et mini-séries à succès, dont : THE ROCKFORD FILES, TOMA, CALIFORNIA KID, JOE KENNEDY LE MECONNU, "V" et RUMEURS DE GUERRES.

Richard T. Heffron a débuté dans le long métrage avec un des premiers grands documentaires de rock : FILLMORE, et a signé, depuis, NEWMAN'S LAW, LA GRANDE TRAQUE, avec Jim Mitchum, LES RESCAPES DU FUTUR (une suite de MOND-WEST), UN COUPLE EN FUITE, avec Peter Fonda et Susan Saint James, FOOLIN' AROUND, avec Gary Busey, et J'AURAI TA PEAU, avec Armand Assante et Barbara Carrera.

FILMOGRAPHIE

Scénarios

1959 THE GREAT ST. LOUIS BANK ROBBERY (Hold-up en 120 secondes) de Charles Guggenheim et John Stix

Téléfilms

1971 DO YOU TAKE THIS STRANGER ?

1973 TOMA (pilote de série)
OUTRAGE !

1974 THE ROCKFORD FILES (pilote de série)
THE MORNING AFTER (Charlie Lester, alcoolique)
THE CALIFORNIA KID (California Kid)
LOCUSTS

1975 I WILL FIGHT NO MORE FOREVER (Je ne combattrai plus jamais)

1976 DEATH SCREAM

1977 YOUNG JOE, THE FORGOTTEN KENNEDY (Joe Kennedy, le méconnu)

1978 SEE HOW SHE RUNS

TRUE GRIT: A FURTHER ADVENTURE (Le Shérif et l'orpheline)

1980 A RUMOR OF WAR (Rumeurs de guerre)
1981 A WHALE FOR THE KILLING
1983 A KILLER IN THE FAMILY
1984 THE MYSTIC WARRIOR (mini-série)
 V : THE FINAL BATTLE ("V") (mini-série)
 ANATOMY OF AN ILLNESS
1985 NORTH AND SOUTH (Nord et Sud) (mini-série)
1986 SAMARITAN
 GUILTY OF INNOCENCE : THE LENNELL GETER STORY
1987 CONVICTED : A MOTHER'S STORY
 NAPOLEON AND JOSEPHINE : A LOVE STORY
1988 BROKEN ANGEL

Longs métrages

1972 FILLMORE (documentaire)
1974 NEWMAN'S LAW
1976 TRACKDOWN (La grande traque)
 FUTUREWORLD (Les Rescapés du futur)
1977 OUTLAW BLUES (Un couple en fuite)
1978 FOOLIN' AROUND
1982 I, THE JURY (J'aurai ta peau)
1989 LA REVOLUTION FRANÇAISE-LES ANNEES TERRIBLES

David Ambrose

(Scénariste-dialoguiste)

David Ambrose est né en Grande-Bretagne. Il étudia le Droit à l'Université d'Oxford et débuta dans la carrière de scénariste à vingt-quatre ans, en écrivant le scénario d'un "péplum" interprété par Laurence Harvey et Orson Welles. Il a collaboré, depuis, à de nombreuses productions hollywoodiennes et internationales, et a signé plusieurs dramatiques pour la télévision anglaise. On lui doit aussi une pièce de théâtre, créée à Londres par l'illustre acteur comique Alastair Sim.

Ambrose compte parmi ses films hollywoodiens : NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER de Don Taylor, avec Kirk Douglas et Martin Sheen, D.A.R.Y.L. de Simon Wincer, avec Mary Beth Hurt, et les téléfilms DISASTER ON THE COASTLINER de Richard Sarafian et BLACKOUT de Douglas Hickox, avec Richard Widmark et Keith Carradine.

Il a également écrit, en Australie, THE BURNING MAN (alias A DANGEROUS SUMMER) de Quentin Masters, qui offrit à James Mason un de ses derniers rôles, et LE SURVIVANT D'UN MONDE PARALLELE de David Hemmings, qu'interprétaient Robert Powell et Joseph Cotten.

Sa première réalisation : COMEBACK, a été sélectionnée cette année au Prix Italia. La deuxième : THE LIARS, sera tournée l'an prochain à Paris, sous l'égide d'Ariane Films.

